

20.9 Nombre moyen de contrevenants dans les services correctionnels canadiens¹, 1983-84 à 1985-86

Nombre réel moyen	Année	Services		Total pour le Canada
		provinciaux	fédéraux	
Détention ²	1983-84	17,157	10,438	27,595
	1984-85	16,242	10,857	27,099
	1985-86	16,663	11,214	27,877
Non-détention ³	1983-84	77,159	7,269	84,428
	1984-85	70,972	7,247	78,219
	1985-86	74,926	7,317	82,243
Total	1983-84	94,316	17,707	112,023
	1984-85	87,214	18,104	105,318
	1985-86	91,589	18,531	110,120

¹ Comprend les contrevenants pris en charge à la fois par les gouvernements fédéral et provinciaux, mais ne comprend pas ceux des services correctionnels relevant des municipalités.
² Représente le nombre réel, et ne comprend donc pas les détenus temporairement hors détention au moment du relevé. En 1985-86, environ 2,700 détenus provinciaux et 1,300 détenus fédéraux se trouvaient dans cette catégorie.
³ Les chiffres relatifs à la population des services fédéraux non en détention comprennent les personnes en libération conditionnelle complète, en libération conditionnelle de jour ou sous surveillance obligatoire.

20.10 Caractéristiques de la population des services correctionnels provinciaux et fédéraux, exercice fiscal 1985-86

Autorité	Admissions de personnes condamnées				
	Nombre total	Femmes %	Hommes %	Âge médian ¹	Peine médiane
Services correctionnels provinciaux					
Détention	119,629	7	93	27 ans	30 jours
Probation	72,249	17	83	23 ans	11 mois
Services correctionnels fédéraux ²	4,076	3	97	30 ans	44.8 mois
Population adulte du Canada ³	18,757,300	51	49	38 ans	...

¹ Dans le cas des services correctionnels fédéraux, il s'agit de «l'âge moyen».
² Ne comprend pas les personnes libérées sous condition et sous surveillance obligatoire.
³ D'après les estimations postcensitaires établies en juin 1985.

20.11 Demandes, décisions et paiements au titre de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, selon la province, totaux de 1984-85, et de 1975-76 à 1984-85

Province ou territoire	Demandes reçues	Décision		Paiements ¹ (\$ milliers)
		Cas refusés	Indemnités accordées	
1984-85				
Terre-Neuve	9	—	7	37.3
Nouvelle-Écosse	99	17	69	181.7
Nouveau-Brunswick	60	11	13	82.1
Québec	1,480	285	940	11,972.0
Ontario	1,697	67	1,086	3,222.7
Manitoba	236	29	197	1,123.4
Saskatchewan	176	52	101	347.9
Alberta	330	17	484	963.6
Colombie-Britannique	1,193	192	833	3,233.6
Yukon	2	1	1	6.2
Territoires du Nord-Ouest	10	—	3	27.9